

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 46 (1989)

Heft: 11

Rubrik: Informations sportives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

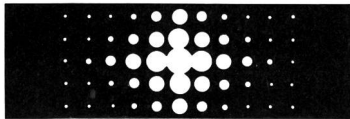
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sandra Gasser: deux ans dans la parenthèse

Yves Jeannotat

Quand on entre dans la parenthèse, on sait ce qu'on y apporte; quand on en sort, on sait rarement ce qu'il en reste! Sandra Gasser, jeune championne de demi-fond (course à pied) y a passé deux ans, évincée des pistes d'athlétisme pour avoir subi un contrôle antidopage positif aux championnats du monde de Rome. Ayant purgé sa peine, elle en est sortie il y a quelques semaines à Berne, par une soirée chaude et chaleureuse, en courant un 800 mètres.

Il appartient à une revue comme MACOLIN de défendre l'éthique et la morale du sport; en d'autres termes, de prendre position contre tout ce qui contrevient à la règle établie et acceptée, et contre tout ce qui porte atteinte au fair play et à l'esprit sportif. A condition que la preuve de la faute soit établie, ce qui n'a jamais été le cas dans l'«affaire» Sandra Gasser. De nombreux indices permettent au contraire de penser qu'il y a eu, en l'occurrence, négligence et, peut-être même, manipulation. Son attitude exemplaire pendant deux ans d'une peine non sûrement méritée lui a permis d'émerger grandie de l'épreuve. Cet événement nous donne l'occasion de réfléchir sur la grandeur de l'être humain, sur sa fragilité aussi et sur la difficulté qu'il a à préserver ses droits élémentaires.

Sandra Gasser est née le 27 juillet 1962. Elle a découvert l'athlétisme à l'âge de 12 ans, un peu par hasard, grâce au coup d'œil avisé d'un voisin qui admirait l'efficacité de son style de course lorsqu'elle jouait avec les filles et les garçons de son quartier. Un jour, on l'emmena au stade. Elle devait y admirer ses petites camarades inscrites au club et engagées dans une course de 600 m. Un officiel, repérant qu'il y avait davantage d'envie que de curiosité dans les yeux de la petite fille assise sur les gradins, l'invita à participer. Elle ne se fit pas prier et prit donc le départ de sa première compétition. Du coup, comme autour du pâté de maisons, elle gagna! Dès ce moment, suivant les recommandations des moniteurs, elle goûta un peu à toutes les disciplines, lançant et sautant aussi. Mais, comme elle le dit elle-même, «Je remarquai bien vite que je n'étais vraiment bonne qu'à la course!» On lui permit donc de commencer à se spécialiser, lentement et progressivement selon les principes adaptés aux adolescents.

Progression

A 14 ans, elle remportait son premier titre national, chez les cadettes B, sur 600 m toujours et, dès lors, sa progression se poursuivit de façon permanente

et régulière, jusqu'au stade de la catégorie élite, sur laquelle Cornelia Bürki régnait depuis longtemps déjà. Tous jours dans l'ombre de cette dernière, Sandra Gasser était d'autant moins prise au sérieux qu'elle était devenue

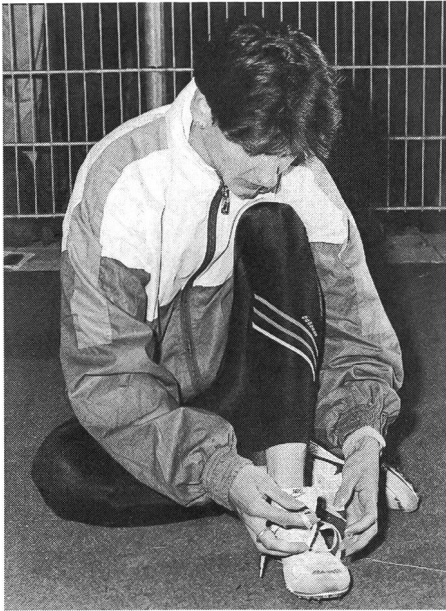
une fort jolie femme et qu'elle ne cherchait pas à le cacher. Même lorsqu'elle remporta la médaille de bronze du 1500 m, aux championnats d'Europe en salle de Göteborg, en 1984 (elle avait donc l'âge respectable de 22 ans déjà), on pensa sans le dire trop haut, en sa présence du moins, qu'elle avait bénéficié de circonstances particulièrement favorables et de beaucoup de chance.

Confirmation

Un peu gênée, un peu vexée, elle décida de mettre les bouchées doubles à l'entraînement. Travaillant tout spécialement sa vitesse de base, elle ne tarda pas à améliorer considérablement ses temps sur 400 m et 800 m. Il paraissait logique qu'elle en bénéficie sur les distances supérieures. Le 28 février 1987, à Liévin (France), elle enlevait effectivement le titre européen du 1500 m en salle! Cette confirmation effaça les derniers doutes des sceptiques: en plus de la beauté et de l'élégance cette fille-là, cela ne faisait plus aucun doute, avait aussi la «classe»! Et elle n'allait pas s'arrêter en si bon chemin. Après avoir porté son record du 800 m à 1'58''90 elle se présenta, confiante et pleine d'ambition, au départ du 1500 m des championnats du monde de Rome, en



L'heure est venue de sortir de la parenthèse: la tension est grande, l'appréhension aussi et l'entraîneur n'est pas de trop pour stimuler la confiance.



Ultime minute, derniers détails...

1987. Au terme d'une course passionnante, émouvante et tendue du début à la fin, elle y enlevait une troisième place surprenante malgré tout – sauf pour elle – en 3'59''06.

Rejet

On sait ce qu'il advint par la suite: positive au contrôle antidopage, elle fut immédiatement rejetée, suspendue pour deux ans bien que clamant son innocence et malgré des différences de profil considérables et difficilement explicables entre la première et la seconde analyse.

Championne admirée, adulée, elle était du jour au lendemain une femme brisée, condamnée sans même avoir pu parler. C'est ce dernier point qui l'a le plus marquée et elle y revient sans cesse: «Le respect de ma personne morale m'est plus important que celui de ma personne physique. L'analyse a décelé un produit défendu dans mes urines, je l'admets. Mais j'affirme ne pas savoir comment il y est parvenu. C'est cela qu'il conviendrait de rechercher avant de me condamner. Le fait de ne pas avoir droit à la parole me donne l'impression d'être ravalée au niveau d'un animal. C'est indigne du sport!»

A partir de ce jour, sans s'accorder un moment de répit, elle a tout entrepris pour que soit rétabli son honneur bafoué. Mais même les tribunaux civils n'ont rien voulu en savoir. Totalement isolée du monde sportif extérieur, Sandra n'avait plus qu'à admettre la sanction et à travailler dans l'ombre pour rester pleinement elle-même jusqu'au bout du tunnel.

La lutte dans l'ombre

L'isolement dans lequel s'est retrouvée Sandra Gasser concerne, il faut le préciser, le monde public, celui qui lui

faisait fête jusqu'au jour fatidique, celui des faux amis et des admirateurs parasites, dont le vrai visage ne se découvre que lorsque, ayant reçu en abondance, c'est à leur tour de donner et de croire. Mais le noyau dur: sa famille, son ami de cœur, son entraîneur, son club lui sont restés fidèles sans condition. Elle sait aujourd'hui apprécier la valeur de ce partage et de cette communion, mieux qu'elle ne l'aurait jamais pu, sans doute, en d'autres circonstances: «Sans cet entourage direct sûr, chaleu-

grandeur de l'Homme, être unique et irremplaçable, maillon indispensable à la bonne marche du complexe social.

Dans son entreprise, pour se donner du courage, elle s'est imposé des tests intermédiaires. A chacun, elle a pu constater qu'elle progressait, et c'est pleine de confiance qu'elle vit venir à elle ce que d'aucuns nommaient le jour du pardon, ce qu'elle appelait, elle, le jour de la libération. Une petite crainte ne l'a jamais quittée pourtant: «J'aurais le cœur brisé si, lors de ma rentrée,



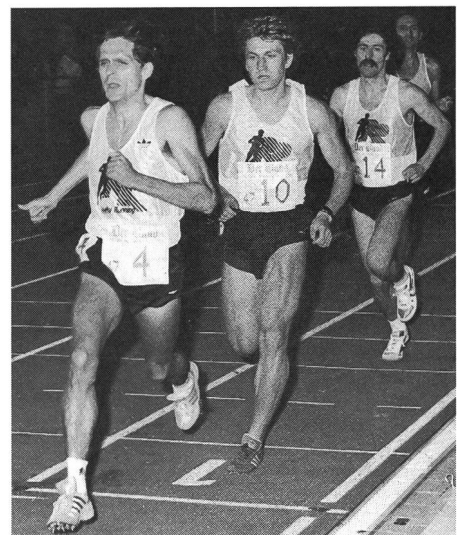
Encore un tour: c'est presque gagné et, comme aux plus beaux jours, personne ne résiste à la foulée de Sandra.

reux et généreux, tant sur le plan matériel qu'affectif, il n'est pas certain que j'aurais pu tenir le coup», explique-t-elle. «Cela étant, j'ai pris sur moi d'accepter l'injustice et je suis entrée en retraite, dans le but de me fortifier davantage encore physiquement, de tremper mon caractère, de durcir ma volonté, de me préparer à prouver tout simplement qu'on ne peut abattre si simplement un être en marche vers la recherche de ses limites. On a tenté, parfois, de me faire croire que c'était une entreprise futile et que la vie comptait d'autres valeurs plus importantes et plus dignes de mobiliser mes énergies. C'est une question d'appréciation et de point de vue. Pour moi est grand d'abord ce en quoi l'on peut croire...» Elle aurait pu ajouter que, pour un artiste – le champion en est un – la renommée et la gloire ne sont que les éléments apparents de la réussite. Les autres, invisibles parce qu'intérieurs et personnels, sont inestimables. Ce sont eux qui, pour le sportif comme pour l'artisan, pour le musicien comme pour le bûcheron, pour l'intellectuel comme pour le paysan, contribuent à faire la

croisant voir en moi le mouton noir qu'on leur a présenté, quelques spectateurs se mettaient à siffler...»

Le grand soir

Cette rentrée, elle a été prévue deux ans jour pour jour après la condamna-



Tous sont venus: Ryffel, le champion...



La presse, la radio, la télévision, les photographes, comme s'il s'était agi d'une soirée olympique...

tion: le 6 septembre 1989. Quelle soirée! S'appuyant sur le symbole, le club (ST Berne) avait choisi d'en faire une fête de l'amitié, de la rencontre des générations, des valeurs humaines et sportives. Dès 17 h et jusqu'à 21 h 30, par séries successives, 799 coureurs firent, à leur rythme, deux tours de piste en signe de bienvenue: 800 m d'effort pour une réintégration dans le cercle familial, garçons et filles confondus, jeunes et moins jeunes, champions anciens et actuels (Edi Waldvogel, champion suisse du 1500 m en 1947; Josef Steger, champion suisse du 800 m en 1954; Markus Ryffel, vice-champion olympique du 5000 m à Los Angeles en 1984; Bernhard Notz, champion suisse

du 400 m en 1988 et 1989 pour n'en nommer que quelques-uns), cham-

pions en fauteuils roulants, champions en herbe, tout le monde de l'athlétisme avait répondu à l'appel. Pourquoi 799? Parce que le numéro 800 était réservé à Sandra Gasser!

Il est ainsi, dans la vie, des moments baignés de mystère, on ne sait trop pourquoi. Les partager est un privilège. Comment expliquer autrement la venue de près de 4000 personnes, ce soir-là au Wankdorf? Qu'y avait-il à voir? Une fille qu'on avait quittée désespérée il y a deux ans, et que l'on retrouvait la même, mais grandie: 1'59'35 sur 800 m! Quoi qu'il arrive, l'espoir n'est jamais perdu!

L'avenir? Pourquoi en parler? Mieux vaut le vivre, jour après jour. L'étonnement reste perpétuel. Tiens! Aujourd'hui, en Espagne, Sandra Gasser vient de remporter un mille mètres en 2'31''51 devant Ana-Fidelia Quirot, l'invincible Cubaine: record de Suisse, à moins d'une seconde du record du monde de la Soviétique Tatyana Provodkhina!

Bonjour Sandra! ■



Anita Protti... «Bonjour, Sandra!...»



Les fauteuils roulants...

Les meilleurs temps de Sandra Gasser

En plein air

800 m	1'58''90	(record de Suisse)	- Berlin 1988
1000 m	2'31''51	(record de Suisse)	- Jerez 1989
1500 m	3'59''06	(annulé)	- Rome 1987
	4'01''10		- Oslo 1987
3000 m	8'58''31		- Coblenz 1984

En salle

800 m	2'05''41	(record de Suisse)	- Stuttgart 1985
	1'58''5	(test)	- Macolin 1989
1000 m	2'42''81	(record de Suisse)	- Sindelfingen 1984
1500 m	4'08''76	(record de Suisse)	- Liévin 1987